

4 Économie

Transformation du bois

La menuiserie, un secteur négligé par les nationaux

F.A.
Libreville/Gabon

La filière-bois est un secteur déterminant pour la diversification de l'économie gabonaise. Mais les nationaux semblent peu impliqués. Pourtant, le secteur regorge d'opportunités d'emplois et de création de richesse.

A Libreville et ses environs, les menuiseries fleurissent. Sur l'axe Feuilles rouges d'Akéké-Awendjé, on en dénombre une cinquantaine. De la mairie au Rond-point de Nzeng-Ayong, on compte une dizaine de petites industries. Ne parlons plus de la zone Pk7-PK9 où des deux côtés de la Nationale 1 on en dénombre plus d'une cen-

taine. Malheureusement, le client n'a aucun choix à opérer. En effet, tous ces artisans produisent les mêmes produits : lits, tables à manger, salons, armoires à linge, etc. Les essences les plus utilisées pour la fabrication de ces meubles sont, entre autres, le baya, l'izombe, le bilinga, le padouk, le moabi, etc. « On utilise beaucoup d'essences, notamment le bois dur. Et cela dépend des articles que nous produisons. On peut utiliser plusieurs essences pour un seul produit. Par contre, on ne peut pas travailler avec l'okoumé, sauf pour la fabrication des sommiers », affirme Christ Kalu, responsable de Christ Kalu, responsable de Christ Kalu, responsable de Christ Kalu menuiserie à Akéké. Dans la pratique, le prix final facturé au client est flexible. Le coût du produit



Photo : JOE MANIANGA

Du mobilier de qualité " Made in Gabon ".

varie selon la qualité et la dimension voulue par le client. «Le prix dépend de l'article. Mais il commence à partir de 50 mille. Pour le client qui a peu de moyens, on va lui offrir un produit équivalent mais adapté à son porte-monnaie», précise Marcel Gabriel Tsaguin, chef d'atelier de "Menuiserie Génération

Nouvelle" à Nzeng-Ayong. Dans leur activité de production, les artisans parlent de deux principales difficultés auxquelles ils sont confrontés : « l'exagération des différentes taxes perçues à la fois par le ministère du Commerce et la mairie, et l'approvisionnement en matière première », a ajouté M.

Tsaguin. « C'est difficile d'avoir du bois. Ce sont les dépôts de bois installés dans la ville qui nous les vendent. Ces derniers se ravitaillent auprès des scieurs locaux à Nkok. A cause du transport et des taxes des agents du ministère de l'Economie forestière, le bois coûte, aujourd'hui, très cher. Parfois, on doit attendre des mois avant d'être livrés », déplore Christ Kalu. Dans le secteur de la transformation artisanale de troisième niveau, les nationaux sont peu présents. Pourtant, pour démarrer une unité de production, l'investissement de départ est faible. Juste le strict minimum. « Avant de démarrer, j'avais déjà appris le métier de tapisserie. J'ai fait plusieurs boulots comme la coiffure et bien d'autres,

afin de réunir les moyens qui m'ont permis d'acheter le petit matériel nécessaire. Notamment, les rabots, les scies, les marteaux, etc. On peut commencer avec ce peu et, continuer par la suite avec les grandes machines des autres. Disons qu'on transforme généralement ailleurs chez ceux qui disposent de machines performantes. Au retour, nous montons les éléments dans nos petits ateliers », explique Christ Kalu. Et d'ajouter, appuyé par Bertrand Anguillet, pionnier gabonais, que l'activité est rentable et nourrit son homme : « la transformation du bois est une activité qui marche bien, sauf lorsque, en amont nos fournisseurs sont en rupture de stock. Alors, nous devenons des victimes collatérales. »

Fabrication des meubles artisanaux

Faute d'organisation, un potentiel économique en sommeil

Innocent M'BADOUUMA
Libreville / Gabon

Le traitement du bois reste aujourd'hui le principal talon d'Achille de la troisième transformation du bois au Gabon. Si les meubles sont d'une qualité appréciable, il reste que le bois utilisé comme matière première n'est pas du tout traité. « En tout cas, pas comme nous le souhaitons », répond Bertrand Anguillet, responsable d'une Petite et moyenne industrie (PMI) de meubles à Akéké-Apostrophe, dans le 3e arrondis-

sement de Libreville. La longévité des produits est donc écourtée, peu importe la qualité de l'essence utilisée. L'humidité résiduelle favorise le développement des champignons et attaque le bois de l'intérieur. Dans la plupart des menuiseries, l'affirmation est la même. Les artisans du bois estiment qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir des machines à sécher le bois. Et même des machines servant à donner des formes aux œuvres. « L'environnement institutionnel et bancaire est peu favorable à la mise aux normes internationales des produits de nos entreprises. Nous ne pouvons pas expor-



Photo : JOE MANIANGA

Beau modèle généralisé parce que non protégé.

ter sur les marchés étrangers comme la France », a renchéri Bertrand Anguillet, qui réclame des structures de formation continue pour des Gabonais qui se sont déjà

lancés dans les métiers de la transformations du bois. « Nous, jeunes Gabonais, sommes obligés de venir apprendre sur le tard, auprès de nos frères Nigériens. » Faute

de capacités financières, d'accès aux crédits bancaires, face à l'impossibilité d'user du leasing comme mode d'acquisition des machines, les PMI sont réduites à ne produire que des petites quantités pour le marché local. L'autre aspect important : l'absence d'une synergie de valorisation et de commercialisation des produits ainsi fabriqués. Et ces artisans déclarent attendre beaucoup de la politique sectorielle du gouvernement. « Le contrôle de cette filière par des expatriés ne saurait constituer une raison pour abandonner tout un secteur pourtant dynamique. Il y a des jeunes Ga-

bonais qui aspirent à devenir chefs d'atelier », plaide Anguillet qui rêve d'ouvrir son atelier. De plus, négliger ce secteur, c'est faire perdurer l'absence de statistiques officielles (quantités produites, rentabilité, création d'emplois, bois et éponge consommés, etc.), sans lesquelles toute planification de développement est impossible. Or, de par la qualité de notre bois, ce secteur offre d'immenses opportunités à l'exportation et sur le marché américain à travers le mécanisme Agoa, la loi sur la croissance et les opportunités d'affaires.

Protection des inventions et marketing

Nécessité d'encadrer et de former nos artisans

I. M'B.
Libreville / Gabon

La présence des petites fabriques de meubles et mobiliers, à Libreville et à l'intérieur du Gabon, traduit un bouillonnement de l'initiative industrielle privée. La preuve de l'existence d'une filière bois tournée vers la transformation de troisième niveau.

Seulement, ces manufactures artisanales manquent d'encadrement. Si, comme Marcel Gabriel Tsaguin, chef d'atelier de "Menuiserie Génération Nouvelle" à Nzeng-Ayong, certains ont compris l'avantage d'innover et de se différencier, la majorité des PME font dans la production au modèle standard. Le manque d'une culture de l'innovation et de la protection de la propriété industrielle, l'absence d'un réflexe visant à breveter les mo-



Photo : JOE MANIANGA

Montage d'un lit haut de gamme.

dèles, sont à l'origine d'une production similaire. « On distingue deux types de fabricants de meubles. D'abord ceux qui s'inspirent des catalogues européens en ajoutant des touches person-

nalisées, et ceux qui imitent simplement les modèles des autres », a expliqué Marcel Gabriel Tsaguin. Chef d'atelier à Akéké-Apostrophe, Koffi avoue ignorer tout des bénéfices qu'il y a à protéger une marque, un modèle. « Nous ne demandons qu'à être encadrés », a-t-il lancé. La bataille pour la transformation du bois se situe aussi au niveau de l'apprentissage à apporter à l'embryon des entrepreneurs qui équipent

la majorité des ménages de Libreville en lits, meubles, etc. La prolifération des modèles identiques empêchent les PMI innovantes de profiter de l'avantage qu'offre le monopole d'une marque. Le fait d'être le seul à fabriquer un modèle qui soit préféré des clients. A la menuiserie, la recherche dans le design a permis de tirer vers le haut la fabrication locale des lits, salons, commodes. Pourtant, ce secteur gagnerait à créer

une inter-profession qui mettra l'accent sur les marques et leurs protections. La société civile, les organismes spécialisés de l'Etat, comme l'Agence gabonaise de la propriété intellectuelle (Agapi) ont intérêt à accompagner ces entreprises, qui n'attendent que l'assistance des pouvoirs publics. Bien encadrés et formés, ces entrepreneurs pourront être les champions de l'exportation.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 18/01/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0684	1USD =	613,962	1 USD	635,451	CAC 40	18/01/2017	4 863,54
		CAD	1,3953	1CAD =	470,119	1 CAD	494,523	DOW JONES	18/01/2017	19 864,94
		JPY	120,1000	1JPY =	5,417	100 JPY	563,267			
		GBP	0,8679	1GBP =	755,798	1 GBP	788,772			
		CHF	1,0712	1CHF =	612,357	100 CHF	64 102,79			
		ZAR	14,3969	1ZAR =	45,562	100 ZAR	4 737,94			
		MAD	10,7224	1MAD =	61,176	MAD	63,62			
		CNY	7,3235	1CNY =	89,569	1CNY	92,26			
		KES	110,3200	1KES =	5,893	1KES	6,07			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
18 Janvier 2017: **56,39**

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>